1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

CHAMPIONNAT DE FRANCE FFM MX ESPOIRS 85

www.ffmoto.org

Date de début : 6 juillet 2013 Date de fin : 07 juillet 2013 N° d'inscription FFM : 219

Lieu : lieu dit le Fay 42600 St Chamond

Moto-Club : St Chamond Moto Sport N° d'affiliation : 1089

Nom de l'Organisateur Technique : St Chamond Moto Sport

Adresse : 60 rue du stade 42800 Chateauneuf

e-mail : felix.chauvet@orange.fr Téléphone : 0610505408

Site Internet : pas de site

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

ARTICLE 1 - ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 - OFFICIELS

Directeur de course	BESSON Gérard	Licence N° 003824
Délégué FFM (Président du Jury)	LEPLAT Christian	Licence N° 1015453
1er Membre du Jury	LIOGIER André	Licence N° 003369
2ème Membre du Jury	BERNARD Michel	Licence N° 003604
Commissaire Technique responsable	LEBON Yvon	Licence N° 014822
Responsable du chronométrage	GOURAUD Bernard	Licence N° 011906
Responsable du parc coureurs	OLLAGNIER Gérald	Licence N° 249615

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

ARTICLE 3 - CATEGORIES

National MX Espoirs 85 :

Age ..... De 12 à 15 ans
Licences ..... NCA / NJ3 / Inter Jeune
Cylindrée ..... De 66cc à 85cc
Plaques ..... Numéro noir sur fond blanc

Les pilotes licenciés FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'Article 6.1 du Règlement Général Motocross. La limite d'âge débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum les pilotes ne devront avoir plus de 16 ans au 1er janvier de l'année en cours.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

Prix d'arrivée :

Chaque coureur qualifié percevra une prime de qualification de 80 € augmentée des primes ci-dessous :

Place	Prime	Place	Prime	Place	Prime	Place	Prime
1er	38 €	6e	15 €	11e	10 €	16e	5 €
2e	33 €	7e	14 €	12e	9 €	17e	4 €
3e	30 €	8e	13 €	13e	8 €	18e	3 €
4e	27 €	9e	12 €	14e	7 €	19e	2 €
5e	24 €	10e	11 €	15e	6 €	20e	1 €

MX ESPOIR 85 cc

ARTICLE 4 - CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours (le cas échéant, le CASM pourra être demandé).

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, les Commissaires Techniques doivent en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'ils doivent remettre au Jury.

ARTICLE 5 - RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 - MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical : ROSAN Guy
Nombre de secouristes : 10
Hôpital le plus proche : ST CHAMOND
Nombre d'ambulances : 2
Temps de trajet (en mn) : 5 minutes

ARTICLE 7 - PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Accès

Nom du circuit : Circuit du Fay
Ville la plus proche : ST CHAMOND
Coordonnées GPS : 45°30'17" Nord, 4°31'41" Est

Le plan d'accès au site est annexé au présent règlement.

Caractéristiques

Longueur : 1600 mètres
Largeur de la grille de départ : 36 mètres
Nombre de poste de Commissaires de piste : 20
Largeur minimum : 6 mètres
Longueur de la ligne droite de départ : 83 mètres

La capacité correspond au nombre de véhicules autorisés à rouler en simultané sur le circuit.

Capacité en essais : 42 Motos
Capacité en manche : 42 Motos

Le plan du site de pratique est annexé au présent règlement.

VISA CLUB	VISA LIGUE	VISA FFM N°1310301
Date : le 13/02/2013	Date : le 25 FEV. 2013	Date : le 27/03/2013
Signature :	Signature :	Signature :
MOTO CROSS DU FAY	LIGUE MOTOCYCLISTE RHONE-ALPES 18 Chemin de l'Ile Neuve Z.A. Ile Neuve 26600 LA ROCHE DE GLUN Tel. : 04 75 55 22 50	FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

14 FEV. 2013

HORAIRES PRÉVISIONNELS DE LA MANIFESTATION POUR LA JOURNÉE DU

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée

MOTO CROSS St CHAMOND le Fay

Ouverture du parc coureur le vendredi 5 Juillet à partir de 17H00

Horaire du Samedi 06 Juillet 2013

9H30 à 13H00 contrôle administratif chpt de France et OPEN
9H30 à 14H30 contrôle technique chpt de France et OPEN

15H00 -> 15H25 Séance essai libre cadet groupe A 20 min
15H30 -> 15H50 Séance essai libre cadet groupe B 20 min

16H00 -> 16H25 Essai libre OPEN 20 min

16H30 -> 16H55 Qualification cadet groupe A 20 min
17H00 -> 17H25 Qualification cadet groupe B 20 min

17H30 -> 17H55 Essai chrono OPEN 20 min

18H05 -> 18H25 Consolante pilotes non qualifies 15 min + 1T

15H00 à 19H00 contrôle administratif et technique Minivert

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

14 FEV. 2013

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

HORAIRES PRÉVISIONNELS
DE LA MANIFESTATION POUR LA JOURNÉE DU

Horaire du Dimanche 07 Juillet 2013

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
8H15		Test de départ + warm up Cadet		5 + 20 min
8H45		Essai Poussin 85cc- Groupe A		15 min
9H05		Essai Poussin 85cc- Groupe B		15 min
9H25		Essai Benjamin 65cc – Groupe A		15 min
9H45		Essai Benjamin 65cc – Groupe B		15 min
10H05		**1ère manche OPEN**		**15mn+1t**
10H30		Essais chronos Poussin 85cc- Gr A		10 min
10H45		Essais chronos Poussin 85cc- Gr B		10min
11H00		Essais chronos Benjamin 65cc-Gr A		10min
11H15		Essais chronos Benjamin 65cc-Gr B		10min
11H30		**1ère manche Chpt Cadet**		**15mn+1t**
Repas				
13H30		1ère manche	Poussin 85cc- Gr A	10mn+1t
13H45		1ère manche	Poussin 85cc- Gr B	10mn+1t
14H00		1ère manche	Benjamin 65cc – Gr A	10mn+1t
14H15		1ère manche	Benjamin 65cc – Gr B	10mn+1t
14H30		**2ème manche Chpt Cadet**		15mn+1t
15H00		2ème manche	Poussin 85cc- Gr A	10mn+1t
15H15		2ème manche	Poussin 85cc- Gr B	10mn+1t
15H30		2ème manche	Benjamin 65cc – Gr A	10mn+1t
15H45		2ème manche	Benjamin 65cc – Gr B	10mn+1t
16H00		2ème manche	**OPEN**	15mn+1t
		Entracte 15 minutes		
16H45		FINALE 85cc		10mn+1t
17H00		FINALE 65cc		10mn+1t
17H15		**3ème manche manche Chpt Cadet**		15mn+1t
17H45		**Remise des prix**		

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

SAINT-CHAMOND MOTO SPORT

CIRCUIT DE MOTO CROSS DU FAY

CARACTÉRISTIQUES DE LA PISTE

- LONGUEUR PISTE 1600 METRES
- LARGUEUR 7 A 12 METRES
- PISTE EN TERRE
- OBSTACLES

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Pamerston 75011 PARIS 01 49 23 77 00

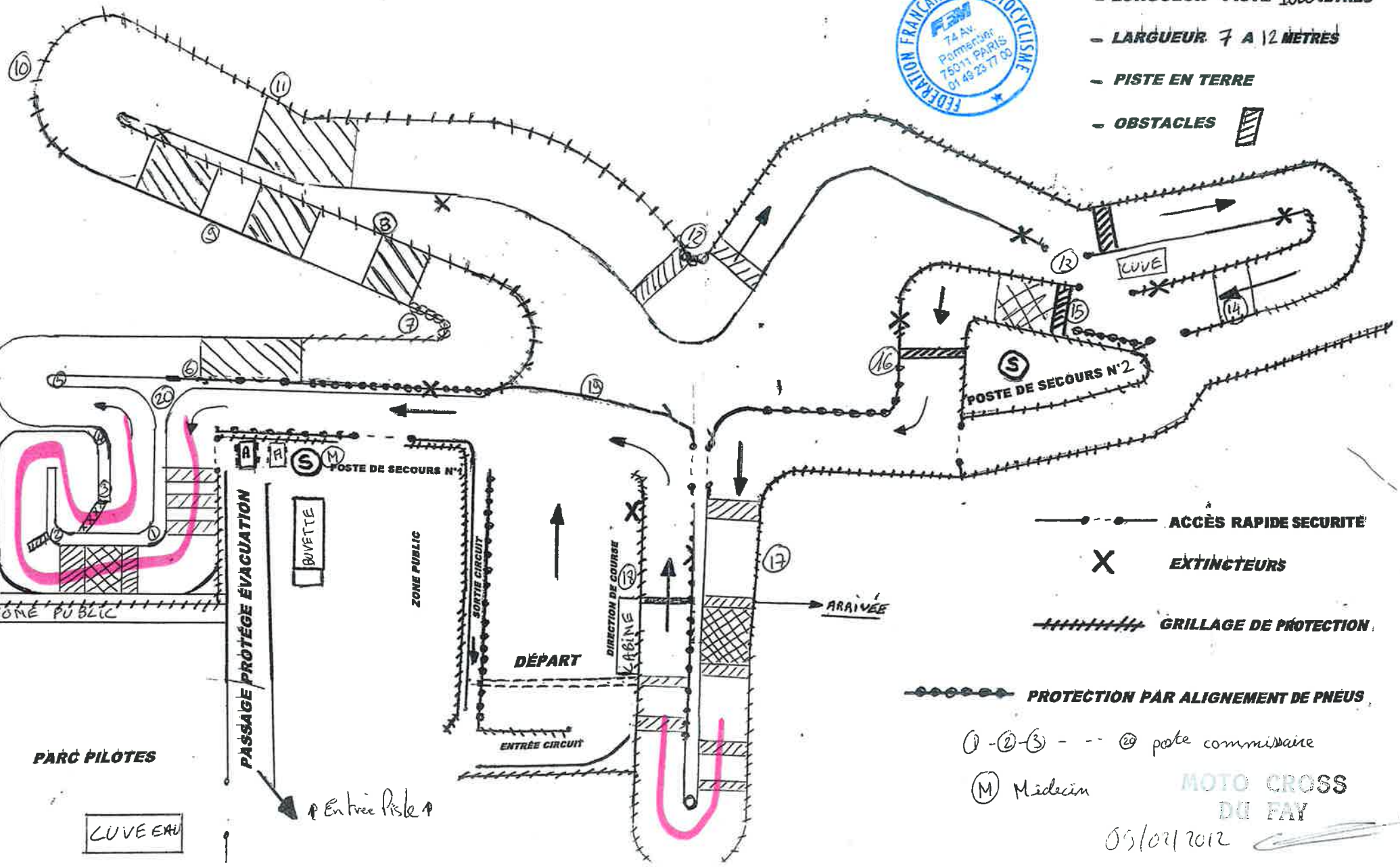

ACCÈS RAPIDE SECURITE

EXTINCTEURS

GRILLAGE DE PROTECTION

PROTECTION PAR ALIGNEMENT DE PNEUS

① - ② - ③ - - - ⑳ poste commissaire

Ⓜ Médecin

MOTO CROSS DU FAY

05/07/2012